

Sept dames fêtent 10 ans d'upcycling

BAS-VALLON Composée de sept femmes de goût à la fibre écoresponsable, le collectif Le Café vert célèbre, cette année, une décennie d'activités et d'animations audacieuses.

PAR SALOMÉ DI NUCCIO

«**N**ous sommes une équipe de chercheuses de tendances, et lorsqu'on a commencé par des ateliers de transformation de vêtements, on s'est mises à les upcycler dans le but d'en faire vraiment quelque chose de mieux! Elles créent du neuf avec du vieux, comme tant d'autres, mais en lui apportant une vraie valeur ajoutée. Composée de sept dames de Sauge et Péry-La Heutte, le collectif Le Café vert a fait du phénomène de l'upcycling son cheval de bataille. Et en y associant différents thèmes écologiques avec audace, le groupe vient d'atteindre 10 ans d'activités et d'animations, qui attirent désormais jusqu'à 50 personnes. «Café», comme le lieu de vie où l'on partage une discussion autour d'un pot, et «vert», couleur symbolique de la nature et de l'écologie. Le nom était tout trouvé pour ces sept hédonistes à la fibre écoresponsable, enclines à mettre leur bon goût au service de l'environnement. Sous la conduite de Pascale Berlincourt, qui arbore la double casquette d'infirmière en psychiatrie et de styliste, elles s'impliquent ainsi sans but lucratif en dehors de leur vie professionnelle et familiale.

Trouver une identité

Soutenues financièrement et logistiquement par la paroisse réformée de Rondchâtel, à laquelle Le Café vert est affilié, Pascale, Noëlle, Karin, Marianne, Agnès, Elie et Sandra ont en même temps mission d'animer le secteur correspondant. Les communes fusionnées de Sauge et de Péry-La Heutte, en l'occurrence, où el-



Les membres du Café vert: Karin Rollier, Sandra Huber, Pascale Berlincourt, Marianne Danz (derrière de gauche à droite), Ana Vegara, remplacée depuis par Elie Magnin, Noëlle Poffet et Agnès Aufranc. LDD

les-mêmes sont domiciliées depuis de nombreuses années. «En étant limitrophes d'une ville comme Biemme, il nous faut trouver une identité en nous affirmant en tant que petite région au sein de laquelle il se passe des choses», relève Pascale Berlincourt.



Des dames très âgées transmettent leur savoir aux jeunes."

PASCALÉ BERLINCOURT
INITIATRICE DU CAFÉ VERT

Dans le cadre d'ateliers de textiles à upcycler, elles et les autres partent en quête de concitoyennes aux aptitudes manuelles et «bien habillées». Elles favorisent ensuite les ren-

contres entre générations. «Des dames très âgées transmettent alors leur savoir aux jeunes. Certaines ont ainsi appris le tricot et la couture à des adolescentes.»

Mannequin centenaire

A partir de vêtements récoltés, ces rendez-vous ponctuels débouchent alors sur des collections follement inventives, puis des défilés de mannequins locaux âgés de trois mois comme de 100 ans. Au Centre communal de Plagne, le dernier en date avait obtenu un immense succès populaire. Comme pour chaque collecte au chapeau, les sept protagonistes ont reversé le bénéfice du jour à un projet d'entraide. «On soutient des associations de la région, tout comme des projets en faveur d'artisans du tiers-monde qui travaillent pour des clopinettes à la fabrication d'habits», insiste Noëlle Poffet.

Outre valoriser au maximum de vieux textiles, les membres du Café vert organisent autant des conférences que des échanges de graines, ainsi que des sorties «un peu exceptionnelles» dans la nature. «Dans l'idée d'aller ramasser de l'alchémille pour la préparation de tisanes, on a mis sur pied des marches sur le Chasseral à quatre heures du matin», se souvient Pascale Berlincourt. Elle et ses camarades s'autorisent même parfois quelques délires, tel que la mémorable soirée vintage à l'église d'Orvin. «Certains avaient quand même l'air un peu secoués...» Suite aux dernières directives du secrétariat de la paroisse, le groupe est actuellement bloqué dans l'organisation d'événements. Agendée le 11 mars, la conférence «Redonner un sens à notre alimentation» sera reportée dès le premier feu vert.

Rendez-vous mercredi sur YouTube

HAUT-VALLON

La population doit choisir les armoiries et découvrir le budget de la future commune Erguël.

Les autorités sanitaires cantonales ont autorisé officiellement le Comité de fusion des communes du Haut-Vallon, à organiser la séance d'information publique prévue mercredi 18 mars à 20h, à la halle polyvalente de Cormoret. Le budget prévisionnel et la quotité fiscale de la future commune d'Erguël (Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Courtelary et Cormoret) seront présentés en détail. A ces deux objets s'ajoutera une présentation des trois propositions d'armoiries. Un vote sera organisé, par internet à travers la web

diffusion. Pour pouvoir voter, les participants devront impérativement se munir d'un smartphone ou d'une tablette.

Séance en toute prudence

Sur recommandations des autorités sanitaires, les chaises seront réparties de la manière la plus éparse possible, afin de respecter une distance de sécurité entre les participants. Il est par ailleurs fait appel au sens des responsabilités de chacun: en cas de toux, de fièvre ou d'autre symptôme inquiétant, on évitera bien sûr de rallier Cormoret et l'on privilégiera la web diffusion. Et les personnes à risques sont priées de ne pas se rendre sur place. MPR

Séance en web diffusion sur YouTube à l'adresse <https://www.avenir-val-lon.ch/streaming>.

EN BREF

SOUBOZ

Apprendre à créer ses plantons bios à la ferme

En collaboration avec la fondation ProSpecieRara, la Ferme à Gagy met sur pied, demain, entre 10h et 12h, un cours de jardinage, consistant à apprendre à créer ses propres plantons de légumes bio. De la semence à la plantation en passant par le repiquage, les participants pourront acquérir les bases pour réaliser notamment des plantons de tomates, mais également de n'importe quelle espèce de légumes. Une barquette de semis et un planton de tomates seront fournis sur place. Inscription obligatoire sur lafermeagagy@gmail.com. SDN

CORMORET

Visiter une maison d'avenir

A l'occasion d'une journée Portes ouvertes, demain, entre 10h et 16h, MBR Architecture convie la population à la visite d'une maison familiale à l'ossature en bois de Cormoret (Route principale 6). Les intéressés auront loisir de découvrir une construction contemporaine et régionale, bâtie à l'aide des technologies actuelles et des productions d'énergies renouvelables. Les artisans du projet présenteront leurs activités durant la journée. SDN

CORTÉBERT

Démission à l'exécutif

Andrea Köhli a annoncé son intention de quitter le Conseil municipal, le 30 avril prochain. Des raisons privées l'ont conduite à prendre cette décision, à contrecœur, peut-on lire sur le site de la commune. MPR

Le Parc Chasseral affiche sa neutralité

ÉOLIENNES Souvent citée comme argument de campagne, l'association a tenu à préciser sa position.

Le débat actuel sur les éoliennes est nourri et passionné, alors que certains projets dans la région entrent dans leur phase finale de planification. Dans un communiqué publié hier, le Parc régional Chasseral a tenu à préciser sa position.

Neutralité officielle et affichée

Le Parc a toujours adopté une position de neutralité sur la thématique de l'implantation de nouvelles éoliennes sur son territoire. Il n'en a pas changé. Il n'est pas du ressort de l'association de se prononcer en faveur ou en défaveur d'un projet spécifique. Cette position de neutralité est corrélée à la difficulté de répondre en même temps à deux objectifs de la Charte du Parc qui peuvent sembler paradoxaux, à savoir la préservation et la

mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage et l'encouragement à la production indigène d'énergies renouvelables. Ce paradoxe caractérise le développement durable et implique des actions bien réfléchies.

A ce jour, les parcs naturels régionaux doivent fournir tous les 10 ans la preuve de l'amélioration de leurs valeurs naturelles et paysagères selon un outil standard défini par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), sur mandat de la Confédération. A défaut de répondre à ces critères de façon suffisante, les parcs peuvent perdre leur statut. Il s'ensuit qu'un Parc doit veiller en permanence à réaliser des projets améliorant ses valeurs paysagères et naturelles et ce d'autant plus si des infrastructures impactantes sont construites.

Sur la base de sa Charte, le Parc travaille avec les communes, les associations et les habitants à construire le futur de la région autant par la construction de valeurs communes que par la réalisation de projets.

Pas d'influence sur les procédures

Le Parc n'intervient pas dans les processus d'aménagement du territoire ou de délivrance de permis, ce n'est pas son rôle. Le Parc est le reflet de sa région. Il prend acte des décisions démocratiques qui sont prises dans les communes qui le composent. Le Parc, dont l'association a été créée en 2001, est né alors que 16 éoliennes étaient déjà présentes sur son territoire, à Mont-Soleil et à Mont-Crosin. La présence de ces turbines, bien que péjorant la qualité paysagère intrinsèque du

territoire d'après les critères de la Confédération, n'a pas empêché la création du Parc à cette époque. Il n'est objectivement pas possible aujourd'hui de savoir quel impact la construction de nouveaux sites éoliens pourrait avoir sur l'existence du Parc Chasseral, les critères de l'OFEV pouvant évoluer sur le long terme.

Selon le Parc, des compensations naturelles et paysagères doivent être apportées pour chaque nouvelle éolienne installée sur son territoire. Tant que ce sera le cas, les critères de l'OFEV pourront être considérés avec sérénité. Et dans tous les cas de figure, le renouvellement de la Charte à l'horizon 2022, pour une période de 10 ans, n'est nullement remis en cause. C-MPR



Le Parc Chasseral veut rester neutre sur la thématique des éoliennes. LDD